

Recherche essentielle en santé : l'OMS enfin mandatée

En juillet 2008, la firme Roche, jusque-là très présente sur le marché des antirétroviraux a annoncé qu'elle suspendait ses activités de recherche dans le domaine du sida, au motif qu'elle ne serait pas capable de découvrir, au cours des prochaines années, de nouveaux médicaments apportant un bénéfice thérapeutique (1).

Cette décision est probablement de bonne gestion à court terme pour une firme privée. Mais elle est choquante du point de vue des malades, et montre les graves inconvénients, pour la collectivité, de trop déléguer au secteur privé la recherche en santé.

Constat d'échec du système actuel. Le système de financement de la recherche biomédicale par la vente de produits protégés par des brevets est inadapté à de nombreux besoins de santé des pays démunis (2,3). Des recherches nécessaires n'ont pas lieu par manque de demande solvable, et des produits de santé sont mis sur le marché à un prix inabordable pour les patients (2).

Lors de l'Assemblée mondiale de la santé de mai 2008, les États membres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont réagi (2). Ils ont adopté une résolution chargeant l'Organisation d'un rôle central dans la recherche sur les « *maladies touchant de manière disproportionnée les pays en développement* », non limitées aux maladies tropicales. Il s'agit d'identifier les besoins et les priorités de santé, renforcer les capacités de recherche au Nord comme au Sud, améliorer la diffusion et l'accessibilité de l'innovation, mobiliser des financements supplémentaires, etc. (2).

Une ouverture sans précédent. La résolution se caractérise par une grande ouverture à de nouveaux mécanismes d'incitation à la recherche, déconnectés du marché : accès facilité à des bases de données sur les brevets et les substances, mise en commun de brevets, investigation de nouveaux mécanismes de financements (récompense au premier découvreur d'une substance par exemple), « *traité sur la recherche-développement sanitaire et biomédicale essentielle* » (2).

L'OMS n'avait pas montré un grand enthousiasme dans la préparation de cette résolution. Mais quoi qu'il en soit, elle dispose là d'un mandat clair, qui permet à ses personnels et aux États membres les plus motivés, d'aller de l'avant.

Le Nord, comme le Sud, ont besoin de nouveaux systèmes d'incitation à la recherche en santé.

©Prescrire

.....
Extraits de la veille documentaire Prescrire.

1- "Roche to suspend HIV research, seeing no advances" Dépêche Reuters du 11 juillet 2008 : 1 page.

2- Soixante et unième Assemblée mondiale de la santé "Stratégie et plan d'action mondiaux pour la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle – WHA 61.21 24 mai 2008" Site www.who.int consulté le 5 août 2008 : 55 pages.

3- Prescrire Rédaction "Presque plus de recherche pour les maladies "négligées"" Rev Prescrire 2002 ; 22 (229) : 457-458.

